



SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : PREMIÈRES MESURES

ÉCONOMIE

Petites et Moyennes Entreprises,
une aide avant le 31 décembre
p. 7

ILS SONT BRON

Entretien avec Pierre Marnotte, directeur
du 3^e aéroport d'affaires de France
p. 20

L'INTERVIEW SPORTS

Thierry Brochet, président de l'EMS Bron XV :
Entre esprit familial et désir de performances
p. 22

INFOS PRATIQUES



>> MAIRIE DE BRON

place de Weingarten,
CS n°30012, 69671 Bron cedex
Tél. 04 72 36 13 13 / Fax. 04 72 36 14 00
www.ville-bron.fr
Ouverture : le lundi de 8h à 17h15,
du mardi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h15

>> PROXIMITÉ

Questions voirie,
collectes des ordures ménagères...
• toodego.com, la plateforme
de services numériques de la Métropole
(services, démarches, infos...)
• "GRECO", 04 78 63 40 00 (Métropole)
• 04 72 36 14 14 (Mairie)

>> COMMISSARIAT POLICE NATIONALE :

04 72 14 97 40
195, avenue Franklin-Roosevelt

>> POLICE MUNICIPALE :

04 72 36 14 86
Hôtel de Ville, entrée place de la Liberté

>> SAMU : 15

>> POMPIERS : 18

>> POLICE SECOURS : 17

>> URGENCES DEPUIS UN MOBILE : 112

>> MAISONS MÉDICALES DE GARDE

• Décines : 04 72 33 00 33
18, rue de la République
• Lyon 7^e : 04 72 33 00 33
264, av. Berthelot
• Vénissieux : 04 72 50 04 05
7, place de la Paix
Horaires : samedis de 12h à minuit,
dimanches et jours fériés de 8h à minuit,
autres soirs de 20h à minuit

>> SOS MÉDECINS : 04 78 83 51 51

>> PHARMACIES DE GARDE :

• N° d'urgence week-end
et jours fériés sur ville-bron.fr
• Résogardes (0,34 €/mn) au 32 37
ou 3237.fr
• Pharmacie de nuit :
Centre commercial Porte des Alpes

BRON Magazine N°316 - NOVEMBRE 2020
LE MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE BRON

Directeur de publication : Jérémie Bréaud (Maire) / Rédactrice en chef :
Sylvie Sarkissian / Rédaction : Aurélie Rigot-Müller Ulaury, Blandine Bourdin,
Joris Cochet / Pages : Céline Collat, Théo Chapuis / Photos : Mathias Ridde
(sauf mentions) / Secrétariat de rédaction-montage : Joris Cochet
Conception graphique : Atelier Grève-Viallon et Direction de la Communication
Impression : Riccobono imprimeur / Distribution : Codice

N° ISSN : 1153-3102 Bron en ligne : www.ville-bron.fr



MERCI À TOUS POUR LES MESSAGES DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITÉ

>> TWITTER



AMF | maires de France @La... · 3 j
Les menaces de mort contre notre
collègue maire de @VilleDeBron sont
inacceptables et leurs auteurs doivent
être recherchés et sanctionnés. Soutien
total de @Lamf à @JeremieBreaud et
aux fonctionnaires de la police nationale
et municipale dans leur lutte contre la
criminalité.



Synergie-Officiers @PoliceSyn... · 5 h
Le maire de #Bron menacé de
décapitation ainsi que les membres de la
#Police municipale. Opérations stup
qui dérangent, refus des dérives et
rodéos lors de mariages... la fermeté ne
plait pas à la #racaille. Les élus sont
désormais des cibles. #Police
#Ensaufagement



Gérald DARMANIN @GDarm... · 6 h
Menaces de mort à l'encontre du maire -
« on va te décapiter ! » de Bron :
A ma demande, le préfet va saisir la
justice et prévoir une protection de l'élu.
Soutien à ce maire, comme à tous les
élus victimes de menaces.



Valérie Péresse @vpécresse · 5 j
Soutien total @JeremieBreaud ! Toutes
les figures d'autorité qui représentent la
République sont attaquées en ce
moment de manière inqualifiable. Nous
ne reculerons pas



Renaud Payre @RenaudPayre · 3 j
Tout mon soutien au Maire de Bron
@JeremieBreaud visé par des menaces
de mort qui n'ont pas leur place dans
notre République



Bron Collectif @BronCollectif · 2 j
Nous condamnons les menaces de mort
faites au maire de #Bron, Jérémie
Bréaud.
Bien que adversaires politiques, nous
sommes convaincus que toutes les
formes de violences, menaces ou
pressions doivent être écartées afin que
l'action publique puisse être menée dans
un climat apaisé.



>> ET DE NOMBREUX HABITANTS

Karim : "Monsieur le Maire, je me permets de vous
adresser ce courriel car je viens de lire dans la presse
les menaces dont vous êtes victime. Aussi, je voudrais
vous apporter mon modeste soutien de citoyen dans cette
épreuve. J'espère que la Police va retrouver rapidement les
auteurs de ces actes inqualifiables. Enfin, je vous remercie
pour le courage politique dont vous faites preuve."

Frédérique : "Bonjour, je vous contacte pour soutenir
notre Maire dans ces moments difficiles avec toutes
ces menaces à son encontre qu'il continue comme
ça, cela montre à toute cette population qui le menace
qu'il est soutenu. Cordialement."

Marion : "Bonjour. N'ayant pas d'affinités politiques
avec M. Bréaud, je tenais néanmoins à soutenir
sa démarche. Ces tags et menaces sont inacceptables.
Avec tout mon soutien citoyen."

Jean-Pierre : "Monsieur Le Maire, j'ai appris
par la presse les menaces à votre encontre. Je tiens
à vous apporter tout mon soutien bien que n'habitant
pas sur votre commune. Ces menaces sont intolérables
et je vous remercie pour vos actions. Cordialement."

>> DE NOMBREUX APPELS DE SOUTIEN DE :

Bruno Retailleau, Sénateur ;
Éric Ciotti, Député, Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes ;
Gérard Collomb, Ancien Ministre, Ancien Sénateur-Maire de Lyon ;
Laurent Wauquiez, Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes ;
François Baroin, Président de l'Association des Maires de France (AMF), Maire de Troyes...

L'ÉDITO DU MAIRE

Je ne céderai rien dans la lutte contre la délinquance et l'insécurité



La République ne doit pas reculer. La République ne doit pas céder.

Les Maires que nous sommes sont confrontés chaque jour aux préoccupations légitimes de nos concitoyens en matière de sécurité. C'est pourquoi à Bron, avec mon équipe, nous avons souhaité faire de la tranquillité publique un axe fort de cette mandature.

Nous devons nous battre quotidiennement pour que la sécurité, qui est d'abord de la compétence de l'État, soit assurée avec force et autorité pour que les délinquants et les trafiquants de drogue soient inquiétés dans notre pays.

Les municipalités qui ne se conformeraient pas à leur obligation de sécurité, de prévention de la délinquance, de lutte contre l'absentéisme scolaire, seraient déconnectées de la réalité.

Un partenariat étroit avec l'État sur ces questions fondamentales est indispensable. Car si le Maire a le statut d'officier de police judiciaire, il ne possède pas tous les moyens d'exercer pleinement cette mission.

La Ville de Bron est prête à prendre une part plus active dans l'élargissement des compétences des élus locaux et des policiers municipaux, souhaités par de nombreux Maires en France.

Chère Brondillante, cher Brondillant, soyez tous assurés de ma totale détermination.

JÉRÉMIE BRÉAUD

Maire de Bron
Conseiller de la Métropole

Comme vous le savez, des tags avec des menaces de mort à mon encontre et des insultes envers les agents de la Police municipale ont été découverts, il y a plusieurs jours, à différents endroits de la ville.

Ces violents écrits sont inqualifiables, mais ne m'impressionnent pas.

Je ne céderai rien dans la lutte contre la délinquance et l'insécurité ; car la sécurité est la première des libertés. Si je suis attaqué, c'est que notre action gêne la minorité d'individus qui pourrait la tranquillité de la majorité silencieuse. Nous sommes sur la bonne voie et sur le long terme, Bron va retrouver l'image d'une ville paisible et rassemblée.

À l'heure où notre pays est victime de la barbarie de l'Islam radical, où les valeurs de la République sont quotidiennement bafouées, je ne peux accepter de telles menaces à mon égard, d'où qu'elles viennent, et envers tous les élus de la République, des forces de sécurité, des sapeurs-pompiers, des enseignants ou du corps médical dans son ensemble.

Il est insupportable que celles et ceux qui servent la République soient pris ainsi à partie et soient victimes de violence dans l'exercice de leurs missions au service de l'État et de la République.

C'est une atteinte grave à notre idéal démocratique fondé par notre pacte républicain.

Beaucoup trop de Maires ont déjà été agressés, soit par écrit, soit verbalement ou physiquement. Nous sommes aujourd'hui des victimes récurrentes d'une violence de plus en plus grande. Cette situation n'est plus tolérable.



DÉJÀ PLUS DE 500 "RENDEZ-VOUS DU MAIRE" !

L'attention portée aux habitants et à leur vie quotidienne est au cœur de l'action menée par l'équipe municipale. C'est en ce sens que les **"Rendez-vous du maire"**, ont été mis en place dès cet été. Ils permettent à chaque Brondillante ou Brondillant qui le souhaite, d'échanger, de dialoguer librement avec leur Maire, **chaque mercredi, sur rendez-vous de 14h30 à 18h.**

À ce jour, plus de 500 rendez-vous ont été réalisés ou programmés.

>> Rendez-vous au 04 72 36 13 13



01/10 - 31/10

Octobre rose, les Brondillants adoptent le ruban rose

C'était une première. La Ville de Bron s'est engagée dans la lutte contre le cancer du sein en participant à l'événement international Octobre rose. Tous les acteurs du territoire — chefs d'entreprises, commerçants, artisans, membres associatifs et habitants —, étaient invités à s'investir autour de cette sensibilisation au dépistage précoce de cette maladie. Comme François, de la boutique *Fleurs et fleurs* qui a reversé pendant le mois d'octobre le fruit de ses ventes de roses à l'association Espoir cancer — ici aux côtés de Martine Chareyre, 1^{ère} Adjointe déléguée à la Santé et au Handicap, Nathalie Bramet-Reynaud, Adjointe déléguée au Commerce et à l'Artisanat, et du Maire, Jérémie Bréaud —, plus de 250 commerçants et artisans de proximité ont ainsi été sollicités pour arborer le fameux ruban rose. Un ruban qui a aussi été offert à près 560 entreprises avec le Bron Magazine d'octobre pour les sensibiliser à cette cause.

Un signe de soutien et de solidarité en faveur de la lutte contre le cancer du sein adopté également par de nombreux habitants. merci à toutes et à tous !



03/10



EMSLB, visite ministérielle

Samedi 3 octobre, Florence Parly, Ministre des Armées, a assisté à la cérémonie donnée à l'occasion du baptême de la promotion 2019 des élèves médecins et pharmaciens de l'École Militaire de Santé de Lyon-Bron. Cette promotion a été baptisée Guy Charnot, en l'honneur de ce médecin militaire formé à Lyon, Résistant et compagnon de la Libération. Lors de son passage, la Ministre a, dans son discours, "redéfini l'ambition portée au Service de santé des armées à l'horizon 2030".

© EMSLB



29/09

"Job dating"...

Mardi 29 septembre, l'Espace Jacques Duret accueillait une journée rencontre, façon "speed dating", entre recruteurs et demandeurs d'emploi. Un Forum emploi organisé par les agences Pôle Emploi de Bron, Saint-Priest, Saint-Fons et Vénissieux. La Ville de Bron, partenaire du rendez-vous, était représentée notamment par François-Xavier Pénicaud, Adjoint délégué à l'Insertion et à l'Emploi, à l'Éducation et aux Universités. Organisé à l'échelle du bassin, et à guichet fermé (COVID oblige), il a rassemblé des entreprises du secteur de la logistique et une soixantaine de demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires des quatre communes.





21/10

Hommage à Samuel Paty

Mercredi 21 octobre, à midi, rassemblés sur le parvis de l'hôtel de Ville, le Maire Jérémie Bréaud, les élus, le personnel municipal et de nombreux Brondillants ont observé une minute de silence en hommage à Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie, victime de la barbarie de l'Islam radical.

Les drapeaux de l'Hôtel de Ville ont également été mis en berne.



09/10 La diversité dans la course

vendredi 9 octobre, l'hippodrome de Bron-Parilly accueillait la 4^e Course de la Diversité placée sous le signe du sport et de la solidarité. Malgré un protocole sanitaire strict, les participants — entreprises, organisations, particuliers, étudiants, demandeurs d'emploi — se sont retrouvés autour d'un village d'animations, d'un job dating sportif regroupant recruteurs et futurs candidats, sans oublier les courses de l'après-midi... Objectifs : favoriser la cohésion sociale, la solidarité, le respect, le bien-être au travail et la diversité. Un rendez-vous coorganisé par la Ligue AuRa de la Fédération Française du Sport d'Entreprise et le club d'entreprises FACE Grand Lyon, pour lequel la Ville de Bron était partenaire et représentée par Grégory Brunet, Adjoint délégué aux Sports.



09/10

Sur le terrain... de Parilly à Terrailon

Vendredi 9 octobre, le Maire, les élus de Bron et de la Métropole, ainsi que les équipes projets qui accompagnent le renouvellement urbain, ont visité les quartiers de Parilly et Terrailon, avec l'objectif de faire un point sur les projets en cours.



13/10 - 14/11

"L'Autre" s'expose

Mardi 13 octobre, l'heure était au vernissage à la Médiathèque Jean Prévost pour l'exposition "L'Autre". Une mise en lumière du travail de la photographe plasticienne Cendrine Genin, dont les photos (silhouettes sérigraphiées de Brondillants) ont été intégrées dans les nouveaux vitraux de l'église Saint-Denis. **À découvrir jusqu'au 14 novembre** aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.



29/09 - 05/10

Médiathèque : désherbage sur rendez-vous, un carton !

Si la COVID a eu raison du "Grand déballage" le 26 septembre, la Médiathèque a maintenu une vente de documents "dés herbés". Le "dés herbage", opération indispensable à la bonne gestion des fonds documentaires, permet de faire "respirer" les rayonnages, d'actualiser les collections et d'offrir une seconde vie à de nombreux documents. Le public, en réservant à l'avance (plus de 300 créneaux réservés), a pu faire de bonnes affaires avec plusieurs milliers de livres et documents qui attendaient preneur dans les cartons. Les invendus ont été proposés gracieusement à des associations, crèches, bibliothèques des écoles ou des collèges.



PME, UNE AIDE AVANT LE 31 DÉCEMBRE

Chaque jour en France, 40 petites et moyennes entreprises mettent la clé sous la porte face aux difficultés liées à la crise sanitaire et aux retards de paiement de leurs donneurs d'ordre. Rappelons que la Ville de Bron participe au soutien de secteurs économiques durablement impactés, notamment grâce aux décisions prises en Conseil Municipal en juillet dernier. En supplément de l'exonération des droits d'occupation du domaine public dus par les commerçants sédentaires et les forains, et l'exonération partielle de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), **la Ville s'est engagée aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en signant une convention qui permet d'abonder au Fonds Région Unie** à hauteur de 84 040 € (soit 2€ par habitant).

Financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Banque des territoires et donc des collectivités locales, cette aide octroie une avance remboursable de 3 000 à 20 000 € sur 5 ans, dont 2 ans

ENTREPRENEURS INDIVIDUELS, INDÉPENDANTS, TPE, ASSOCIATIONS BESOIN DE TRÉSORERIE ?

FAITES APPEL AU FONDS RÉGION UNIE
MICRO ENTREPRISES & ASSOCIATIONS


AVANCE
REMBOURSABLE


5 ANS


ENTRE 3 000
ET 20 000 EUROS

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

en différé sans restriction sur l'activité, ni exigence de garantie ou de cofinancement. Elle est destinée aux associations employeuses, coopératives, micro-entrepreneurs, autoentrepreneurs, indépendants, professions libérales, entreprises jusqu'à 9 salariés dont l'établissement est situé dans la région (être à jour de ses cotisations sociales et fiscales au 1^{er} mars 2020).

>> Pour demander cette aide, rendez-vous sur regionunie.auvergnerhonealpes.fr avant le 31 décembre !



UNE PLATEFORME WEB POUR LE CIMETIÈRE COMMUNAL

À l'occasion de la Toussaint, la Ville de Bron a mis en ligne une nouvelle interface web pour le cimetière communal : cimetiere.gescime.com/bron-cimetiere-69671

Recherche et géolocalisation d'une sépulture ou d'un défunt, liste des sépultures expirées ou expirant dans l'année, tarifs des concessions funéraires, formalités liées à un décès et la réglementation en vigueur, demande de renouvellement de concession, ce nouveau portail web rappelle également que le cimetière fait partie du patrimoine de Bron. On peut y découvrir son histoire et les personnalités qui y sont inhumées.

Rappel : en période automne/hiver (du 4 novembre au 31 mars), le cimetière de Bron (87, avenue Ferdinand-Buisson, 04 78 26 84 27) est ouvert de 8h à 17h30 du lundi au dimanche (jours fériés compris)

+ d'infos : ville-bron.fr

MOBILITÉ

EUREXPO EN TRAM, C'EST POSSIBLE TOUS LE JOURS DEPUIS LE 5 OCTOBRE !

Depuis son inauguration il y a tout juste 8 ans, la ligne de tramway T5, reliant Grange Blanche au Parc d'activités du Chêne, n'assurait la desserte d'Eurexpo qu'à l'occasion des grands événements.

Afin de renforcer son réseau, offrir une nouvelle alternative à la voiture et accompagner l'activité du premier parc d'exposition français derrière Paris, **le Sytral assure la desserte quotidienne d'Eurexpo depuis le 5 octobre**, répondant à l'un des axes forts de l'équipe municipale. Même si les reports d'événements majeurs se multiplient en raison de la pandémie, cette desserte journalière constitue un enjeu réel pour l'économie locale. Avec une fréquence de 12 minutes en heures de pointe, elle profitera au 1,2 million de visiteurs et 15 000 exposants/an.

Rappelons que T5 permet de se connecter au métro ligne D, aux trams T2 et T6 et à près de 10 lignes de bus. Par ailleurs, le Sytral prolonge actuellement T2 jusqu'à la Confluence et l'Hôtel de Région. Essais et mise en service, fin du premier trimestre 2021.

+ d'infos : tcl.fr



Une fois n'est pas coutume, le jeu était à l'honneur à l'Hôtel de Ville. Devant un public conquis, les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants testaient le jeu "Bron Becs", qu'ils ont eux-mêmes créé. Un exercice de mémoire sur le thème des oiseaux, s'appuyant sur des connaissances délivrées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le Conseil de quartier de Terraillon.



"BRONBECS", À CONSOMMER SANS MODÉRATION

Du suspense, des rires d'enfants, et un bel esprit d'équipe. Les Conseillers enfants ont testé le 7 octobre un jeu qu'ils ont conçu de A à Z, en s'appuyant notamment sur un travail pédagogique mené par les Conseillers de quartier de Terraillon, représentés ce jour-là par Lucette Petitfrère, avec l'aide de la LPO 69, représenté par Patrice Franco, son directeur. Dans le public également, des élus de la Ville, notamment Albert Yogo, Conseiller municipal délégué au CME, et de la Métropole. Avant le top départ, les enfants ont voté pour donner un nom à leur jeu. Les propositions, parmi lesquelles "Bron pique-œufs" et "Les Cuis-Cuis de Bron" ne l'emportent pas. Le jeu s'appellera finalement "BronBecs". Il fallait y penser !

Le temps de former les équipes, de mettre les brassards verts, jaunes, bleus et oranges, et de "couvrir" sous ces brassards un œuf coloré... Au sol, 12 carrés de bois réalisés par les menuisiers de la Ville, avec au verso, 12 oiseaux à retrouver. Tout autour, 24 œufs en bois, avec au verso, 24 oiseaux, dont 12 identiques aux oiseaux des carrés. Le but du jeu, c'est de trouver les paires d'oiseaux. Chardonneret élégant, troglodyte mignon, mésange huppée, verdier d'Europe, roitelet à triple bandeau... « Celui qui commence est celui qui a la plus petite taille ! », lance une animatrice. Les ados ne perdent pas une seconde. Ils tournent autour du jeu, dans le sens des aiguilles d'une montre. Et ils excellent. Certains se font "plumer" et doivent abandonner leur œuf ! L'objectif est atteint. Les enfants apprennent à reconnaître des oiseaux en s'amusant. Lancement réussi pour "BronBecs", qui continuera son chemin à Bron, puisqu'il a vocation à sortir de son nid pour se poser dans les écoles, les Centres sociaux, et lors des fêtes pour les enfants dans la ville. "BronBecs" a pris son envol !



OCTOBRE ROSE LE CME A PARTICIPÉ

Le cancer du sein, les enfants en parlent aussi. En séance de travail le 30 septembre, veille de lancement d'Octobre rose, mois de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein, les jeunes élus du CME ont posé des questions sur le sujet à Martine Chareyre, 1^{ère} Adjointe déléguée à la Santé et au Handicap. « À quel âge peut-on avoir un cancer du sein ? », « C'est grave, ce cancer ? »...

Après une présentation d'Octobre rose et de la maladie, les enfants se sont dits motivés pour participer à cette campagne de sensibilisation. Dans la foulée, ils ont posé devant l'objectif du photographe de la Ville, reliés les uns aux autres par un ruban rose géant pour signifier leur soutien collectif à cette noble cause. Solidaires, les enfants !

NE PAS OUBLIER...

Honorer la mémoire des combattants de la Première Guerre mondiale, c'est chaque année, le but de la cérémonie commémorant l'Armistice de 1918. 102 ans après, la Ville et le Comité de Liaison des Associations d'Anciens Combattants et Résistants de Bron et le Conseil municipal leur rendront un hommage patriotique et républicain **mercredi 11 novembre à 10h30 au cimetière communal**. Une commémoration à laquelle le Maire et l'Équipe municipale ont tenu à associer cette année la mémoire du Général De Gaulle.

ANNÉE GAULLENNNE

En effet, un peu partout en France, on célèbre en 2020 un triple anniversaire : **les 130 ans de la naissance de Charles De Gaulle le 22 novembre 1890 à Lille, les 80 ans de l'Appel du 18 juin 1940 et le 50^e anniversaire de sa mort le 9 novembre 1970**. En novembre, le fronton de l'Hôtel de Ville rend ainsi hommage au géant de Colombey-les-Deux-Églises.

Résistant, héros de la Seconde Guerre mondiale, dernier Président du Conseil de la IV^e République et fondateur de la V^e République, Charles De Gaulle a écrit l'Histoire de France au 20^e siècle. Saluer sa mémoire en novembre, c'est aussi se souvenir qu'en 1912, sorti de l'École militaire de Saint-Cyr, Charles De Gaulle rejoint le 33^e régiment d'infanterie du colonel Pétain, à Arras. Durant le premier conflit mondial, le capitaine De Gaulle se distingue par sa bravoure. Blessé à plusieurs reprises, puis capturé par les Allemands en mars 1916, il tente de s'évader. Il est interné dans un camp de prisonniers réservé aux officiers les moins dociles. Ces deux ans et demi de rétention lui laisseront un sentiment d'inutilité difficile à accepter. Pour oublier l'ennui, il organise des expositions magiques sur le déroulement des événements militaires, la destination de ses compagnons de combat. Il tentera de s'évader à cinq reprises.

*Cérémonie organisée sans public dans le temple des Frères du 28 octobre.



>> SOUVENIRS, SOUVENIRS...



14 SEPTEMBRE 1944

Un DC3 orné de drapeaux tricolores atterrit à Bron. Une grande silhouette en sort, passe en revue les troupes venues l'accueillir puis monte dans une voiture qui l'emmène à Lyon.

Le Général De Gaulle vient saluer la capitale de la Résistance et rétablir les institutions de la République. Il se rend à la Préfecture, puis passant le pont de la Guillotière (le seul rétabli) descend de voiture et parcourt à pied la rue de la Barre et la rue de la République jusqu'à l'Hôtel de Ville. Du balcon, il prononce un discours face à une foule enthousiaste.

AUTOMNE 1958

Le Général De Gaulle est en tournée nationale après le Référendum sur la V^e Constitution (adoptée par les Français le 28 septembre 1958). Alors qu'il regagne son avion sur le tarmac de Bron, il salue les Bronillants depuis la légendaire DS, dans le quartier de l'Industrie.



>> En savoir + sur l'Histoire de Bron : ville-bron.fr/ "Les chemins des savoirs"

✚ 14 septembre 1944,
le Général De Gaulle à BRON
pour la Libération



2020, L'ANNÉE DE GAULLE

NAISSANCE
22 NOVEMBRE 1890

130 ANS

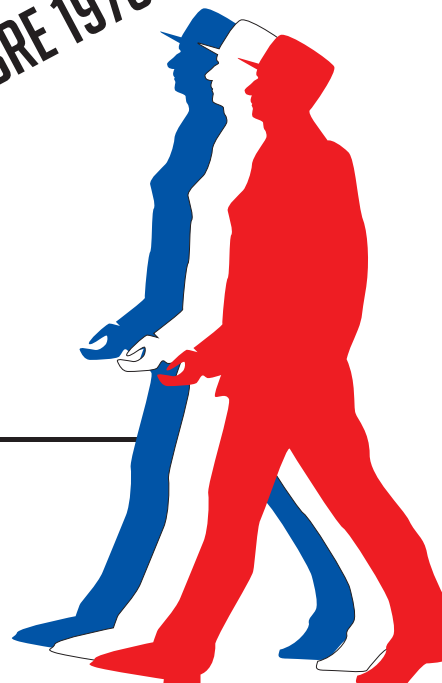
APPEL DU 18 JUIN 1940

80 ANS

MORT 9 NOVEMBRE 1970

50 ANS


BRON
ville-bron.fr





Face aux questions de Martine Chareyre, 1^{ère} Adjointe déléguée à la Santé et au Handicap, les chirurgiennes Violette Mesdag (à gauche) et Sophie Klingler du Centre Léon Bérard, ont levé bon nombre d'idées reçues sur le cancer du sein.

LE CANCER DU SEIN, ZÉRO TABOU !

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le cancer du sein, sans jamais oser le demander. Ainsi pourraient s'intituler les vidéos réalisées après deux conférences programmées dans le cadre d'**Octobre rose à Bron**. Des vidéos riches en informations et en émotions, à voir sur Internet, à revoir et à partager largement...

Non, Bron ne se résigne pas à annuler tous les événements du fait de la COVID. En effet, la Ville a décidé de maintenir sans public deux conférences et de les filmer, afin d'offrir des vidéos accessibles à tous, par la qualité de leur contenu et par leur sous-titrage. Résultat, **une version courte et une version intégrale sur le thème "Halte aux idées reçues"** tiennent en haleine les internautes. Sur le plateau, les chirurgiennes Violette Mesdag et Sophie Klingler, du Centre Léon Bérard, répondent aux questions de Martine Chareyre, 1^{ère} Adjointe à la Ville, déléguée à la Santé et au Handicap. 8 idées reçues et 12 interrogations de Brondillants sont passées au crible, sans gêne ni tabou : dépistage, biopsie, curage axillaire (retrait des ganglions lymphatiques de l'aisselle), mastectomie (ablation du sein), cicatrice, reconstruction du sein, effets secondaires de la chimiothérapie, transmission génétique... On apprend comment pratiquer l'autopalpation. Et que 1% des cancers du sein concernent les hommes. En résumé, avec des explications précises, la première vidéo répond aux inquiétudes des personnes concernées par le cancer et de leurs proches.

TÉMOIGNAGES À CŒUR OUVERT

En complément de cette conférence médicale, le **second rendez-vous à retrouver en ligne à partir du 5 novembre repose sur des témoignages**. Sur le plateau, les invités se livrent à cœur ouvert. Une famille brondillante — Aurélie, la mère, Nicolas, le père, et Eirin, 13 ans — l'un de leurs deux enfants — raconte comment elle a "vécu" le cancer : le moment de l'annonce, l'information aux proches, les répercussions dans le quotidien... Ensuite, Christophe Sajous, oncologue cancérologue aux HCL, ainsi que Carole Neugnot et Christine Baltenneck, infirmières aux HCL, témoignent sur l'accompagnement individualisé des patientes et de leur famille, l'organisation au sein de l'équipe, les questions fréquemment posées...

1^{er}
CANCER
LE + FRÉQUENT
CHEZ LA FEMME
12 000
DÉCÈS/AN

+ 58 000
NOUVEAUX CAS
DIAGNOSTIQUÉS/AN
80%
DES CAS SE DÉCLARENT
APRÈS 50 ANS

1 FEMME
8
EST TOUCHÉE PAR
LE CANCER
DU SEIN
AU COURS DE SA VIE

DANS 9 CAS
SUR 10
IL PEUT ÊTRE
GUÉRI S'IL EST
DÉTECTÉ TÔT

Source : INCA (Institut National du Cancer, Ameli/2018)

Enfin, Sylvain Gas, président d'Espoir Cancer, revient sur les missions et les actions de l'association pour aider psychologiquement les malades et leur entourage. Espoir Cancer permet notamment de financer le poste d'une socioesthéticienne au Centre Léon Bérard, Agnès Arquillière, présente sur le plateau. Ces deux rendez-vous sont à voir et à partager. D'une part, parce qu'ils sont riches en informations et en conseils. D'autre part, parce qu'ils permettent de mieux comprendre que l'on n'est jamais seul, même dans des situations difficiles. Oui, on peut tous s'entraider. Prenez soin de vous et des autres !

OÙ RETROUVER LES VIDÉOS ?

- Sur le site et les réseaux sociaux de la Ville de Bron : ville-bron.fr, youtube.com/user/VilledeBron, facebook.com/villedebron, instagram.com/villedebron
- Sur le site du Centre Léon Bérard : centreonberard.fr
- Sur le site des Hospices Civils de Lyon : chu-lyon.fr



L'Hôtel de Ville aux couleurs d'Octobre rose

Chaque année en octobre, la campagne de lutte contre le cancer du sein, organisée par l'association *Ruban Rose*, propose de lutter contre cette maladie en informant, en dialoguant et en mobilisant.

Cette année, la Ville de Bron a décidé de rejoindre la cause. À cette occasion, l'Hôtel de Ville a revêtu une tenue de lumière rose chaque soir durant tout le mois d'octobre, signe de l'engagement de la municipalité. Cette illumination marque symboliquement la solidarité de Bron, et rappelle aussi l'importance du dépistage du cancer du sein. Rappelons qu'une femme sur huit risque de développer ce cancer. Le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vie.



**HAUSSE DES EFFECTIFS DE POLICE MUNICIPALE,
VIDÉOPROTECTION, CHARTE DES MARIAGES...**

LE POINT SUR LES PREMIÈRES MESURES

Prendre rapidement des mesures afin de garantir plus de tranquillité publique, plus de sécurité aux Brondillants, c'était l'un des engagements prioritaires du Maire et de son Équipe.

"La sécurité est la première des libertés et l'une des principales conditions permettant d'agir "sereinement" sur le social, l'insertion, le commerce de proximité, l'attractivité économique ou encore la culture..." déclarait en septembre le Maire, Jérémie Bréaud.

Aujourd'hui, l'heure est aux premiers actes forts : renforcement des moyens humains (+70%) et matériels (armement) de la Police municipale, refonte de la vidéoprotection vers un réseau en temps réel, charte des mariages renforcée...



3 QUESTIONS À...

ISABELLE DA SILVA, Adjointe déléguée à la tranquillité publique

laxiste. C'est pourquoi dès le Conseil municipal d'octobre dernier, nous avons fait voter, avec le Maire, l'augmentation des effectifs de Police municipale permettant la mise en place de brigades de nuit et le week-end, son armement et le déploiement de la vidéoprotection. Notre objectif est d'améliorer la qualité du service offert aux habitants en matière de sécurité, de tranquillité publique, et de

est hors d'usage ou très mal positionné et aucun agent pour visionner en direct les images. Cette situation ne pouvait perdurer et c'est en ce sens que, là encore, nous avons fait voter dernièrement le déploiement de 150 caméras sur la voie publique avec un visionnage en temps réel des situations pour l'ensemble des quartiers de Bron. L'engagement

Pourquoi l'augmentation des effectifs de la Police municipale est-elle nécessaire ?

Vous le savez bien, l'explosion des incivilités au printemps dernier a montré les carences criantes en matière de sécurité, tant en moyens qu'en effectifs, c'est pourquoi **nous avons adopté une enveloppe de 500 000 €** pour avoir les moyens de parer au plus pressé. À notre arrivée, Bron ne disposait que de 17 policiers (dont 3 en formation en septembre), soit l'équivalent de 1 policier pour 2 400 habitants, quand la norme des villes de taille identique à Bron est de 1 policier pour 1 200 habitants. Pas de brigade après 20h, ni le week-end. Quant à l'armement des agents, l'ancienne municipalité n'a pas souhaité s'engager dans cette voie. Il faut pourtant rappeler qu'un policier non armé est un policier vulnérable. L'insécurité croissante, les menaces terroristes, la délinquance quotidienne, ne nous permettent pas d'être dans une posture

"Création de 8 postes d'Agents de Police municipale et de 4 postes d'Agents de Surveillance de la Voie Publique lors du Conseil municipal du 1^{er} octobre."

permettre aux agents d'effectuer leurs missions avec plus de sérénité et d'efficacité. C'est une nécessité pour notre ville.

Sur le développement et l'usage en temps réel de la vidéoprotection justement, pouvez-vous nous en dire plus ?

Là encore à notre arrivée, nous avons constaté trois absurdités : l'insuffisance de caméras sur le territoire brondillant, avec seulement 70 caméras ; un réseau dont près de la moitié



de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à nos côtés dans la lutte contre l'insécurité, en octroyant à la Ville de Bron une aide budgétaire de près de 200 000 € pour l'acquisition de vidéoprotection, est à sauver.

Lors du Conseil municipal du 1^{er} octobre, vous avez présenté une nouvelle Charte des mariages. Pourquoi et que dit-elle ?

Le mariage est logiquement un jour de fête, joyeux et important dans la vie ... ►

EN ACTIONS...



" Nous serons intransigeants sur le respect des règles et des valeurs de la République."



d'un couple. Mais il est vrai que l'on peut s'étonner du comportement de certaines personnes qui, même en ce jour unique, font l'objet de comportements intolérables. C'est au regard de ces nombreux troubles à l'ordre public, que nous avons décidé de sévir pour le bien-être de tous les Bronillants qui sont les premières victimes de ces débordements.

Cette nouvelle Charte rappelle, entre autres, deux principes non négociables : le report systématique du mariage le lundi à 8 heures, en cas de retard de plus de 30 minutes et lorsque tout déplacement en cortège avant la cérémonie ne respecte pas le Code de la route et la tranquillité publique. Les principes de neutralité et de laïcité sont également rappelés dans cette nouvelle charte. Car un mariage civil est une cérémonie républicaine et laïque où les prières, cantiques et tout autre acte à caractère religieux ne sont pas autorisés à l'intérieur ou sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Nous serons intransigeants sur le respect des règles et des valeurs de la République.

ASVP, QUEL RÔLE ?

Quatre Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) vont prochainement sillonner quotidiennement les rues de Bron. Très vite, ils seront connus des habitants, appréciés des commerçants, et deviendront une source d'information pour les policiers municipaux. Mais au juste, quelles sont les missions des ASVP ? Ces agents, au contact des riverains, s'assurent que ces derniers ne subissent pas de nuisances.

Rattachés à la Police municipale, les ASVP sont assermentés et peuvent adresser des contraventions pour plusieurs délits. Véritables relais entre la population, les services de la Ville, la Police municipale et la Police nationale, ils gèrent les problèmes liés au stationnement, aux atteintes à l'environnement (dépôt sauvage ou véhicule épave), aux conflits de voisinage ou encore aux nuisances sonores. Ils assurent ainsi une sécurité de proximité et des missions variées dans lesquelles la pédagogie et l'échange sont privilégiés, avant la répression.



CHARTRE DES MARIAGES

Engagement, sorte de code de bonne conduite que les candidats au mariage ou au PACS doivent signer, la Charte rappelle les conditions à respecter à l'occasion du déroulement de la cérémonie telles que le respect :

- des valeurs de la République, de la laïcité [...] des élus et des agents ;
- de l'horaire prévu pour la célébration du mariage. À partir de 30 minutes de retard la cérémonie sera systématiquement reportée au lundi suivant à 8h du matin ;
- du Code de la route. Les convives doivent veiller à ne pas rouler en occasionnant des bouchons, ou à grande vitesse ; ne pas utiliser les voies de tramway ; ne pas s'asseoir sur les portières ; respecter les feux tricolores et la circulation des piétons ;
- des principes de neutralité et de laïcité ;
- des lieux et de la sécurité de tous.

>> Charte des mariages disponible sur ville-bron.fr

PARTENARIAT LA RÉGION AUX CÔTÉS DE LA VILLE

Fin août, le Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué à la Sécurité était en visite à Bron. Accompagné du Maire, Jérémie Bréaud, d'Isabelle Da Silva, Adjointe à la Tranquillité publique, et d'Abdelaziz Chaddou, Chef de la Police municipale, il a réalisé un audit rapide de la vidéoprotection et mesuré les besoins. L'occasion d'annoncer un premier soutien financier de la Région afin de développer la vidéoprotection et participer à l'équipement de la Police municipale brondillante.



Le Vice-Président de la Région a visité le Centre de Supervision Urbain (CSU). Bientôt, les images y seront visionnées et traitées en temps réel.

Sur le parvis du lycée Jean-Paul Sartre : **déblocage rapide de 30 000 € afin de renforcer la vidéoprotection et la sécurité aux abords de l'établissement.** En complément, la Ville interviendra sur l'espace public.



Cette visite a été aussi l'occasion d'échanger avec des habitants, notamment place Jean Moulin. **Près de 200 000 € d'aide sur 5 ans pour accompagner Bron dans le développement de sa vidéoprotection**

TE II



Jeudi 15 octobre, avec d'autres Maires de la Région représentant des communes aussi diverses que Montélimar, Gannat, Saint-Genis Laval... le Maire de Bron, Jérémie Bréaud, était invité à participer à la conférence de presse du Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui présentait l'Acte II du Pacte régional pour la Sécurité.

Une réelle opportunité pour la Ville de Bron de financer en partie sa politique de tranquillité publique : aide à l'équipement des policiers municipaux, soutien financier au déploiement de caméras...

Depuis 2015, 160 millions d'€ ont d'ores et déjà été investis par la Région. 313 communes ont été aidées (6144 caméras ont été installées) dans le développement de leur politique de tranquillité publique.

À VOTRE SERVICE LA POLICE MUNICIPALE

La Police municipale (PM) est une police dite administrative ou préventive qui vise à prévenir les troubles à l'ordre public à la différence de la Police nationale qui est dite judiciaire (répressive). Les policiers municipaux ont ainsi pour missions de mettre en œuvre la politique de prévention, de sécurité et de proximité de la commune, et d'exercer les actions et interventions s'inscrivant dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.

>> QUELLES MISSIONS ?

- surveillance générale du domaine public, ilotage
- contrôle du respect du Code de la route (au même titre que la Police nationale)
- sécurisation des abords des écoles
- contrôle des arrêtés du Maire, verbalisation de leur non-respect (réglementation d'urbanisme, travaux sans permis, non-respect des normes, dépôt d'ordures sur la voie publique...)
- développement d'une relation de proximité avec les habitants, commerçants et acteurs locaux
- action de prévention routière auprès des jeunes
- nuisances sonores...
- recensement, détection et accompagnement des enlèvements des véhicules gênants, abusifs ou en état d'épaves (près de 500/an)
- encadrement et sécurisation des festivités, cérémonies et marchés
- recueil d'animaux en divagation (chiens et chats le plus souvent, mais la PM a déjà eu à porter secours à un cygne !)
- missions ponctuelles sur réquisition de la Police nationale et demande des services municipaux

UN AGENT PEUT :

- relever l'identité des contrevenants (si infraction)
- conduire le contrevenant à un officier de police judiciaire (OPJ)
- procéder à la rétention du permis de conduire (excès de + de 40 km/h)
- passer les menottes (si infraction et menace ou risque de fuite)
- utiliser son arme



UN AGENT NE PEUT PAS :

- faire des contrôles d'identité aléatoires
- faire de fouille de véhicules
- enquêter
- faire de constatation de contraventions relatives à l'intégrité des personnes
- procéder à l'exercice du maintien de l'ordre

>> QUELS EFFECTIFS ?

>> MARS 2020 : 11 AGENTS

>> ÉTÉ 2020 : 17 AGENTS
(DONT 3 AGENTS EN FORMATION EN SEPT.)

>> 1^{ER} SEMESTRE 2021 : 29 AGENTS
(DONT CRÉATION DE 4 ASVP)

"AU SERVICE ET À L'ÉCOUTE DES HABITANTS"



Abdelaziz Chaddou est passionné par la diversité de son métier, le contact et le lien quotidien avec les usagers. Missions, armement, vidéoprotection, projets... rencontre avec celui qui est, depuis le 1^{er} septembre 2019, chef de la Police municipale de Bron.

Pourriez-vous rappeler rapidement les missions de la Police municipale ?

Notre première mission est la relation avec les habitants, la proximité, l'écoute et la prévention. Nous assurons une surveillance générale du domaine public afin de garantir la tranquillité et la sécurité de chacun. Notre rôle est aussi de renseigner, d'orienter, d'apaiser et parfois d'endosser le costume de médiateur... Nous sommes au service et à l'écoute des habitants. Je demande aux équipes de multiplier les brigades pédestres qui permettent cette relation essentielle. Un axe qui va se renforcer avec l'arrivée des ASVP. Être policier municipal c'est savoir faire preuve de psychologie mais aussi de fermeté. Tout est affaire de dosage. Il n'y a pas de place pour les "cow-boys" !

"Nous nous sentons valorisés. C'est un changement d'image pour la PM de Bron"

Effectifs, armement, vidéoprotection..., votre regard sur les mesures annoncées ?

C'est une marque de considération, nous nous sentons valorisés. C'est un changement d'image pour la PM de Bron. Cela va permettre une présence renforcée sur le terrain, avec une brigade de nuit, 7 jours/7. Concernant l'armement, c'est rassurant pour nous comme pour la population, surtout en ces temps troublés. Cela responsabilise encore plus les agents et accroît notre force de réaction. Après validation d'une formation intensive de 45 heures (ndlr : 300 cartouches tirées) et un test psychologique (ndlr : non obligatoire), chaque agent sera doté d'une arme semi-automatique de 9 mm. Concernant la vidéoprotection, nous étions très déficients sur ce point. Un réseau renforcé, en temps réel, est une nécessité qui va permettre de mieux aiguiller les



REPÈRES CHIFFRÉS

L'activité de la PM au 1^{er} semestre 2020 a été fortement impactée par les mesures de confinement sanitaire (du 17 mars au 11 mai). Bien que la PM ait poursuivi sans interruption son activité, celle-ci a été ralentie (fermeture des commerces, écoles, structures et équipements, absence d'administrés et de véhicules sur la voie publique...). Tous les agents sont restés mobilisés avec, comme mission principale et renforcée, de faire respecter les mesures de confinement : rondes régulières dans tous les secteurs, sensibilisation et prévention face aux questions liées aux déplacements et/ou aux autorisations, messages d'information par haut-parleur, contrôles d'attestations — **495 contrôles de fin mars à début mai avec une quarantaine de verbalisations** —, opérations hebdomadaires avec la Police nationale sur les grands axes routiers, surveillance des files d'attente des magasins... et bien sûr poursuite des missions traditionnelles (fourrières, objets perdus...).

4 179 accueils physiques et/ou téléphoniques ⁽¹⁾
4 853 procès-verbaux électroniques ⁽¹⁾
1 019 infractions liées à la police de la route ⁽¹⁾
3 839 verbalisations pour stationnement gênant ⁽¹⁾
563 objets trouvés ⁽¹⁾

Le 1^{er} octobre, la Ville a voté une enveloppe de 500 000 € destinés à augmenter les effectifs et les moyens (matériels et équipements, en cours) de la Police municipale

27 manifestations, cérémonies et festivités sécurisées ⁽¹⁾
925 sécurisations entrées/sorties d'écoles ⁽¹⁾
2 871 opérations de contrôle "TCL" en appui des agents Kéolis et **322** verbalisations ⁽²⁾

⁽¹⁾ Données 2019 ⁽²⁾ Données du 1^{er}/01 au 21/10/2020

>> QUEL ÉQUIPEMENT ?



"Plus de 53% des Policiers municipaux sont aujourd'hui dotés d'une arme à feu."

(Source ministère de l'Intérieur/janv.2019)

La Police municipale est également équipée de jumelles laser (radar), d'éthylotests, de smartphones permettant les PV électroniques, de radios, de 2 véhicules sérigraphiés (un 3^e fin 2020), de 4 VTT...

équipes, de mieux anticiper les faits, d'identifier plus facilement, de mieux prévenir... Une vraie plus-value pour notre travail au quotidien !

Vous avez fait une proposition en attendant que les brigades de nuit soient effectives.

Tout à fait. Le temps que les recrutements se fassent et que les équipes soient opérationnelles, j'ai proposé au Maire de mettre en place des équipes qui tournent jusqu'à 23h (ndlr : jour aléatoire). Basée sur le volontariat, la proposition a été acceptée et très bien accueillie. Tous les agents sont partants ce qui démontre leur motivation.

Et puis, cela porte ses fruits. La première soirée nous avons saisi une moto volée utilisée pour des rodéos. Dès la mise en place du couvre-feu, les agents ont aussi joué le jeu en ajustant leurs horaires. Je dirige une belle équipe !



En 2021, le chef de la Police municipale de Bron souhaite développer des interventions en milieu scolaire : comportement des enfants en voiture ou comme piéton, sensibilisation aux déplacements en trottinettes, à vélo... Des moments interactifs et ludiques, suivis de mises en situation « généralement appréciés des élèves, des parents et des enseignants, elles créent du lien, changent le regard sur les policiers et impliquent aussi ces derniers », note Abdelaziz Chaddou.

Un volet préventif « essentiel et très enrichissant » pour lui à l'image du permis vélo animé chaque année par les agents de Bron auprès des écoliers sur la piste "sécurité routière" de l'école Jean Macé (photo ci-contre)

MARCEL SULTANA UN QUART DE S AU SERVICE DE

Marcel Sultana s'est éteint le 23 septembre à l'âge de 81 ans, des suites d'une longue maladie. Comme nous l'avons fait dans Bron Magazine le mois dernier, de nombreux Brondillants lui ont rendu hommage, notamment dans le livre d'or mis à leur disposition à l'Hôtel de Ville.

Engagé en politique de 1983 à 2008, Marcel Sultana a été notamment Adjoint aux Commerces, à l'Artisanat, aux Marchés forains mais aussi aux Sports et à la Jeunesse. Élu durant 4 mandats aux côtés de trois maires, André Sousi, Jean-Jack Queyranne et Annie Guillemot, son action au service de Bron, de ses habitants et particulièrement du monde sportif et associatif, laissera une trace indélébile.

Un quart de siècle au service de sa ville ! Du rapprochement des clubs à l'amélioration constante des conditions de pratique, en passant par le suivi des grands dossiers de rénovation, la construction de nouveaux équipements ou la création de diverses manifestations sportives, son engagement, sa détermination et sa passion étaient salués unanimement. D'ailleurs, depuis 2015, la Halle des Sports, équipement qu'il a porté, est baptisée Halle des Sports Marcel Sultana.

"Flash-back" mérité en images — non exhaustif de ce que Bron doit à cet humaniste de caractère, grand défenseur des valeurs républicaines, perpétuellement tourné vers les autres. Un hommage, par l'image et le témoignage, à cet homme d'engagement et de parole.



Beaucoup d'équipements sportifs (projets de construction ou rénovation) ont été suivis par Marcel Sultana : le gymnase Antoine Muguet, et son architecture singulière, ouvert en 2004 ⁽⁴⁾, les courts couverts de tennis en 1992, la Halle des Sports inaugurée en 1993, les boulodromes André Frachet en 1994 et Henri Bayada en 1995, la réhabilitation des tribunes du stade Pierre Duboeuf avec l'installation de cellules photovoltaïques en toiture en 2008...

En 2006, "cure de jouvence" pour le Centre Nautique André Sousi avec une refonte totale de son organisation, une modernisation et un embellissement de ses équipements visant à le rendre plus accueillant, plus fonctionnel, moderne et respectueux de l'environnement.



Le 10 septembre 2015, la Halle des Sports devient la Halle des Sports Marcel Sultana ⁽⁶⁾ en présence de l'ensemble du mouvement sportif brondillant.

Une dénomination qui salue la politique en faveur du sport — récompensée en 2008 par le trophée de la Ville la plus sportive de France attribué par le quotidien L'Équipe ⁽⁷⁾ —, l'engagement, la détermination, la passion de l'Adjoint aux Sports et à la Jeunesse de 1989 à 2008.



Tournoi de foot international benjamins de l'AS Bron à Pâques ⁽¹⁾, International Pétanque créé en 2007 ⁽²⁾, Meeting d'athlétisme devenu international ou meeting international handisport, Nuit des sports... Marcel Sultana participe à la création de nombreux rendez-vous faisant de Bron une terre de sport connue aux quatre coins de l'hexagone... et au-delà !

Par exemple avec l'accueil, en 2007, d'équipes de la Coupe du Monde de rugby s'entraînant dans les infrastructures brondillantes, des rencontres de la Coupe d'Europe de foot féminin au stade Pierre Duboeuf... Ou en faisant de Bron une ville étape, du Tour de France 1991 ou de la 53^e édition du Critérium du Dauphiné en 2001 ⁽³⁾...

© PHOTOS D'ARCHIVES VILLE DE BRON - DOMINIQUE PERRON (HORS GYMNASSE ANTOINE MUGUET)

RAPHAËL SULTANA, son fils, Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Marchés forains

" Tellement de choses à dire... Je ne sais pas par où ni par quoi commencer. Et si, au nom de la famille, je parlais simplement du père que nous avons eu pendant toutes ces années ? "Papa", "Maman". Ce sont les premiers mots que nous, vos quatre enfants, avons prononcés. C'était le début de l'amour et du partage. Notre père nous a appris à être heureux, à respecter la vie, à défendre des valeurs. Il nous a guidés sur le chemin de ses croyances. À travers son regard, il nous a ouvert le chemin de la vie. Il voulait que l'on vive sans souci. Plus tard, j'ai partagé avec lui des années de travail au sein de son cabinet juridique. Et là encore, j'ai beaucoup appris de lui. Travailler signifiait exécuter sans faille. Pour cela aussi, je le remercie. Il avait un fort caractère. Celles et ceux qui l'ont connu le savent, derrière cette façade, se trouvait une volonté d'aider les autres, sans jamais attendre un retour. Combatif, il savait parvenir à ses fins pour autrui.

Son dernier combat, il l'a mené dignement. Il ne s'est jamais plaint, ni laissé submergé par les difficultés. Il a assumé sa maladie avec courage et détermination. Il a continué d'aimer la vie. Pendant toutes ces années, une femme remarquable à ses côtés lui a permis d'être l'homme qu'il a été. Notre mère. Elle était les fondations de son âme. La lumière de sa vie."

JÉRÉMIE BRÉAUD, Maire de Bron

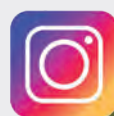
" Le Maire que je suis, sait tout ce qu'a apporté Marcel Sultana aux Brondillants. Je tiens à saluer l'engagement, la détermination et la passion de celui qui fut Adjoint aux Sports et à la Jeunesse de 1989 à 2008 et Président de l'Office Municipal du Sport jusqu'en 2009. Président de la communauté juive de Bron, Marcel était autant un homme d'engagement qu'un passionné. J'ai toujours pu noter et apprécier son implication et son dévouement. Tout au long de sa vie, il nous aura ouvert des chemins. Je sais aussi ce que Marcel m'a transmis à titre personnel, et je ne peux qu'être fier de l'avoir rencontré, côtoyé. L'homme qu'il était ne laissait personne indifférent. C'est une forte personnalité brondillante qui nous a quittés. Son empreinte sur Bron et ses habitants, restera éternelle."

JEAN-JACK QUEYRANNE, Maire de Bron de 1989 à 1997

" Marcel Sultana avait la passion du sport. Il était présent aux entraînements, comme aux compétitions, attentif aux sollicitations des clubs, à l'écoute des pratiquants de toutes les disciplines. Avec lui, nous avons écrit les plus beaux moments du sport à Bron : Tournois de foot, International pétanque, étapes du Tour de France et du Critérium du Dauphiné, Meeting d'athlétisme jusqu'au titre de championne d'Europe du relais 10 km gagné par nos féminines menées par Annette Sergent. Nous avons initié les réalisations qui ont placé notre ville au 1^{er} rang : la Halle des Sports qui porte son nom, le boudrome Henri Bayada, le gymnase Antoine Muguet, l'Académie d'escrime... Le sport n'était pas pour lui la seule manière de s'engager pour le bien commun. Homme de dialogue, il était reconnu et apprécié de tous. Modeste et chaleureux, c'était un homme de cœur."

ANNIE GUILLEMOT, Maire de Bron de 1999 à 2015

" Marcel Sultana aura marqué la vie de notre cité. À l'occasion de la dénomination de la Halle des Sports Marcel Sultana, il avait indiqué « sa satisfaction d'avoir participé, avec toute une équipe, à l'extension du sport sur la commune, avec des réussites qui feraient pâlir d'envie des villes de plus grande envergure ». Il s'est engagé dans le rapprochement des clubs, l'amélioration permanente des conditions de pratique, le suivi des dossiers de rénovation — piste d'athlétisme, tribunes du stade Pierre Duboeuf, Centre nautique... — et la construction de nouveaux équipements — gymnase Antoine Muguet, courts couverts de tennis, boudrome et de la Halle des Sports. Il a participé à la création de Bron à vélo, de la Nuit des sports, de l'International pétanque. Président de l'Association Culturelle Israélite de Bron, il a œuvré pour le vivre ensemble et répondait toujours présent pour aider les familles en difficulté. Il a été nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Marcel Sultana restera toujours dans mon cœur et je le sais, dans celui de nombreux Brondillants."



L'instadebron



DEUX ÉLÈVES MÉDECINS INNOVENT AVEC "BOB", UN MANNEQUIN SIMULATEUR

Aucun mannequin, à l'heure actuelle, ne permet de s'entraîner à la reconnaissance et à la prise en charge des plaies soufflantes (plaie béante qui s'accompagne vite d'une détresse respiratoire), blessures spécifiques et fréquentes sur les théâtres d'opérations militaires.

C'est le constat fait par Victorine et Étienne, aspirants médecins de 6^e année à l'École Militaire de Santé des armées de Lyon-Bron (EMSLB). Dans le cadre d'une unité d'enseignement à l'Université Lyon 1, ils ont donc pensé "Bob", un prototype permettant d'identifier une plaie soufflante parmi trois plaies thoraciques, et de s'entraîner à la pose d'un pansement trois côtés tout en évaluant l'efficacité de l'action.

Si "Bob" ne remplacera jamais la pratique et l'expérience terrain, il permet, par simulation, la mise en application et la répétition des gestes. Pour sa réalisation technique complexe, le duo a été accompagné par Imaplan, bureau d'études implanté à Givors.

Coût de fabrication et simplicité du concept pourraient permettre d'équiper les centres d'enseignement et de formation, voire de l'intégrer à un mannequin existant. Félicitations à Victorine et Étienne, aspirants médecins inspirés et véritables têtes chercheuses.

>> Suivez-nous sur @villedebron
et partagez vos clichés avec #villedebron !

LE 3^E AÉROPORT D'AFFAIRES DE FRANCE EST BRONDILLANT !

Directeur de l'aéroport Lyon-Bron, Pierre Marnotte décrypte les atouts et spécificités d'une structure discrète, mais essentielle pour l'activité économique du bassin lyonnais.

Qu'est-ce qui fait l'attrait de l'aéroport de Lyon-Bron ?

Historiquement, il tenait lieu d'aéroport international de Lyon depuis le début du 20^e siècle. Après l'ouverture de l'aéroport Lyon-Satolas en 1975, rebaptisé en 2000 Lyon Saint-Exupéry, il a été conservé afin d'en faire un aéroport d'affaires et de loisirs. Malgré son unique piste de près de 2 km, capable de recevoir des avions de la taille d'un Boeing

"L'aviation d'affaires est en croissance de 15 à 20% ces trois dernières années."

737 maximum, il est devenu le troisième aéroport d'affaires de France grâce à son emplacement central d'un point de vue européen, à proximité de l'Italie et de la Suisse, mais surtout de la Métropole lyonnaise : l'essor économique de la ville, Eurexpo tout proche, l'activité culturelle avec Jazz à Vienne, la Fête des Lumières, etc. Avec 10 000 à 11 000 mouvements (NDLR : atterrissage ou décollage) par an, sept compagnies et une vingtaine d'avions basés sur site, l'activité d'aviation d'affaires est en croissance de 15 % à 20 % ces trois dernières années. En fait, le dynamisme économique de la région engendre le développement de l'aéroport, et vice versa.

Quelles différences majeures avec l'aéroport Saint-Exupéry ?

On trouve 4 000 terrains d'aviation en Europe, dont environ 350 desservis par liaison commerciale, le reste étant accessible avec des vols d'affaires. Même si en pratique 60 à 70 % sont à destination de la France, nos avions peuvent potentiellement aller et venir de partout, au moment où vous le décidez. À la manière d'un grand hôtel, nous offrons un service flexible et personnalisé qui impose de connaître les habitudes des clients et d'anticiper leurs besoins – ce que l'on ne peut pas faire avec des vols de 150 passagers. Ajoutons la proximité, la confidentialité



et vous comprenez que les artistes des Nuits de Fourvière, mais aussi l'OL et d'autres grandes équipes, par exemple, décollent souvent de Bron.

Même si l'activité principale reste l'aviation d'affaires, quels sont les acteurs présents ?

Avec 40 000 à 45 000 mouvements par an, trois écoles d'aviation et cinq à six aéroclubs utilisent aussi la piste. L'aéroport accueille surtout des appareils de la Sécurité civile, de la Gendarmerie et du Samu, très actifs pendant le pic de la pandémie. À chaque fois que vous voyez un de leurs hélicoptères dans le ciel lyonnais, il vient d'ici !

L'industrie aéronautique a beaucoup souffert de la COVID, comment voyez-vous l'avenir ?

L'incertitude impose d'être plus prudents sur nos perspectives de développement. Mais grâce à son agilité, notre activité a repris plus vite que celle des grands aéroports commerciaux. En pleine crise épidémique, une nouvelle compagnie s'est installée sur notre site. Nous portons aussi un projet d'hôtel en entrée de site, ainsi qu'un espace "lounge" afin d'améliorer la qualité de notre accueil.

+ d'infos : businessaviation.lyonaeroports.com



FOCUS SUR L'AÉRO, LA NOUVELLE TABLE ROCK SURPLOMBANT LE TARMAC

Ouvert le 20 août à la suite de L'Assiette, L'Aéro est le nouveau restaurant adossé à l'aéroport Lyon-Bron. Ses deux associés Franck Buscemi (à gauche) et Jean-Baptiste Hausseguy accueillent jusqu'à 330 couverts tous les midis et soirs de la semaine dans une ambiance rock, non démentie par ses concerts organisés trois fois par semaine : pas étonnant pour le deuxième de ces messieurs, propriétaire Des Fleurs du Malt, bars à bières à Lyon (quai de Saône) et à Nantes. On vient donc pour son impeccable choix de boissons et on reste pour son tataki de thon mi-cuit, ses pièces d'agneau façon cuisson lente (12 à 16 h) ou son classique magret de canard. Comme alternative aux plats carnés, on choisira "Le burger est dans le pré" et sa galette de lentilles et pois chiches au curry, cumin et herbes fraîches.

+ d'infos : restaurant-laero.fr

PRIX DES GENÊTS

20 ANS DE PASSION LITTÉRAIRE

Le lauréat du Prix littéraire des Genêts 2020 sera dévoilé le 28 novembre. Une édition qui réserve aussi des surprises afin de célébrer le 20^e anniversaire de ce prix lancé par et pour les amoureux de la littérature.

« À mon arrivée aux Genêts, j'ai vite identifié un potentiel de lecteurs passionnés et assidus... C'est comme ça que le prix littéraire des Genêts est né en 2001 » : presque 20 ans plus tard, Nathalie Rozier, la responsable de cette bibliothèque de quartier, évoque avec toujours autant d'enthousiasme ce prix et l'engagement sans faille de son jury de lecteurs. Chaque année, de janvier à juin, elle « dévore », avec deux autres lecteurs, une cinquantaine de romans français pour en sélectionner 10 au final. Petite différence cette année : le comité de sélection n'en a retenu que 7. « L'idée, c'est de trouver nos pépites de la rentrée d'hiver, un peu en marge des livres dont tout le monde parle : des jeunes auteurs, des premiers romans, mais aussi des écrivains confirmés bien que méconnus du grand public ».

Charge ensuite aux 10 membres du jury, baptisés "Académiciens", de les lire avant de se réunir fin novembre pour le vote. Le rituel est toujours le même : d'abord un premier tour, « sans échanger pour ne pas s'influencer », puis place aux débats, avant le second tour de vote. Le lauréat est élu avec un minimum de 6 voix. De Pierrette Fleutiaux en 2001 à Paul Fournel en 2019, le Prix littéraire des Genêts a toujours su récompenser des voix singulières de la littérature.

Il faudra attendre un peu pour découvrir les titres sélectionnés et le 20^e lauréat. Ils devaient être dévoilés samedi 28 novembre à la Bibliothèque...

Comme chaque année l'auteur devrait être invité au printemps 2021 pour la remise de son prix à l'occasion d'un moment d'échange convivial, ouvert à tous.



PAROLES DE JURÉS

GILLES

« C'est la première année que je participe au prix. Ce qui m'a décidé c'est la curiosité pour le genre du roman, moi qui ai plutôt une prédilection pour les essais et la poésie... J'ai fait



des fiches de lecture pour chaque ouvrage, je suis impatient de confronter mon avis à ceux des autres et de défendre mon favori. »

GENEVIÈVE

« J'ai rejoint les "Académiciens" en 2013. Les livres sélectionnés, je ne les aurais pas forcément choisis, mais là est précisément l'intérêt : me laisser surprendre, découvrir un auteur vers lequel je ne serais pas allée spontanément...

Ce prix m'inscrit dans une dynamique de lecture. À mes yeux, c'est un dialogue fécond entre lecteur et bibliothécaire, dont le métier ne consiste pas qu'à prêter des livres comme une simple marchandise ! »



BIBLIOTHÈQUE DES GENÊTS, UN LIEU DE VIE POUR TOUS

Au cœur d'un quartier où vivent environ 1 700 Brondillants, la bibliothèque des Genêts a su se rendre incontournable avec pas moins de 612 lecteurs actifs (et un choix de 12 500 documents, dont 11 500 livres, 300 films, 200 cédéroms et 200 documents sonores pour adultes et jeunes). « J'aime l'idée d'une bibliothèque vivante où l'on se sent comme à la maison », déclare Nathalie Rozier qui organise aussi, tout au long de l'année, des animations autour de la littérature pour les scolaires et le grand public. Installés depuis 3 ans, "Les mardis à la Bib" permettent d'accueillir les classes de l'école maternelle des Genêts : des temps auxquels les parents sont aussi conviés. Autre initiative : le prêt d'une centaine de livres à la résidence pour personnes âgées "Les Confidences" qui leur a permis de créer un espace bibliothèque commun. Autant d'actions qui confortent la bibliothèque des Genêts dans son rôle de "passeur de lecture".

+ d'infos : mediathequebron.fr

EMS BRON XV

Le club de rugby de l'EMS Bron XV, basé au stade Pierre Duboeuf, met le paquet sur la sensibilisation auprès des plus jeunes, clé de la stabilité du club à long terme. Rencontre avec son président, Thierry Brochet.

ENTRE ESPRIT FAMILIAL ET DÉSIR DE PERFORMANCES



Vous êtes président du club depuis 2010, quels sont vos grands chantiers ?

En entrant à l'EMS Bron XV il y a 20 ans, j'ai trouvé un club dont l'histoire remonte aux années 1950 avec des équipes et des ambitions géniales. Depuis que j'ai succédé à Michel Galluchot à la présidence en 2010, je me sers de mes compétences de dirigeant de société afin de structurer les tâches en organisation, gestion humaine, management, administratifs et bénévoles, sans compter un jumelage de près de 40 ans avec la ville écossaise de Cumbernauld que l'on fait vivre à travers notre passion pour le rugby... Une dizaine de sponsors nous supportent – et c'est décisif dans cette période d'incertitude – mais nous cherchons de nouveaux soutiens durables afin de pérenniser l'unique salarié du club. Nous entreprenons également de nombreux efforts en direction de la formation et des plus jeunes, dans la continuité de la structuration de l'École de rugby (EDR) en 2006.

Pourquoi les projets à destination de la jeunesse sont un enjeu pour l'EMS Bron XV ?

Le club compte 250 adhérents, dont 60 à 70 à l'EDR, alors que nous avons près de 120 jeunes et 300 adhérents il y a une dizaine d'années, grâce au travail de sensibilisation

effectué en périscolaire et dans les établissements brondillants. On souhaiterait à nouveau rentrer dans les écoles pour faire connaître notre sport, montrer qu'il s'adresse à toutes et tous... et pourquoi pas démystifier les clichés ! Cette saison a vu l'ouverture de notre nouvelle section "baby rugby" : un atelier d'initiation pour les 3-6 ans, filles et garçons, avec leurs parents le samedi matin.

"Ce qui fait un bon joueur de rugby ? Mental, physique et cohésion"

Comment se passe l'apprentissage en EDR ?

De 6 à 14 ans, les jeunes sont encadrés par une quinzaine d'éducateurs et évoluent sur petit terrain, avant de passer au grand en U14. Ils s'entraînent sur les bases du rugby : appréhension au contact, au sol, puis au ballon. On leur apprend ce qui fait un bon joueur : mental, physique et surtout cohésion. Et ça marche : Thibaut Regard ou Patrick Sobela sortent de l'EMS Bron XV et jouent maintenant au LOU. En temps normal, nous organisons La Galoche, notre tournoi interclubs

d'EDR qui a connu 6 éditions avec le LOU, Meyzieu, l'Asvel, mais aussi Montélimar, Grenoble... On a eu de très belles éditions avec jusqu'à 1 000 enfants sur le terrain qui se créent des souvenirs, et des potes pour la vie !

Côté résultats sportifs, comment se porte le club ?

Nous sommes fiers de notre section féminine, les Furibrondes, créée en 2015 à la demande d'étudiantes de l'Université Lyon 2. Elles sont impliquées dans la vie du club et certaines sont même éducatrices à l'EDR. L'équipe a fusionné avec celle de Pusignan et elles évoluent encore en Fédérale 2 après avoir raté de peu la montée l'an passé. On l'espère donc pour cette année. Côté masculin, l'équipe joue en haut de tableau en Pré Fédérale (ndlr : anciennement Honneur), mais on stagne à ce niveau depuis quatre saisons. Il manque un peu de régularité sur nos résultats et davantage d'engagement. L'objectif c'est le quatuor de tête, afin de jouer le championnat de France et avoir une chance de monter. On veut garder notre esprit de club familial, mais sans oublier la compétition !

+ d'infos : emsbronxv.fr et retrouvez le club sur Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter



En 1918, arrive à Bron un soldat amnésique, dont le calvaire va bouleverser la France pendant plus de vingt ans.

LE SOLDAT INCONNU

Vendredi 1^{er} février 1918. Un train rempli de blessés libérés par l'Allemagne, entre en gare des Brotteaux. Ses passagers sont dirigés vers les différents hôpitaux de la région lyonnaise, mais un homme reste seul, errant sans but sur le quai. Les gendarmes l'interpellent. Il n'a aucun papier d'identité, son uniforme a perdu les insignes de son régiment, et il s'avère incapable de donner son nom. À force de le "secouer", les militaires finissent par obtenir un mot — "Mangin" — mais n'en tirent rien de plus. "Anthelme Mangin", comme on l'appelle désormais, est donc emmené à l'hôpital du Vinatier. Son directeur, le docteur Lépine, constate que l'inconnu est atteint d'une amnésie totale.

Comme d'autres soldats rescapés, il s'est protégé des horreurs de la guerre en laissant son esprit fuir la réalité, au point d'oublier sa propre identité. "Le soldat inconnu vivant", comme en parle la presse, échappe au moins à la camisole et aux électrochocs.

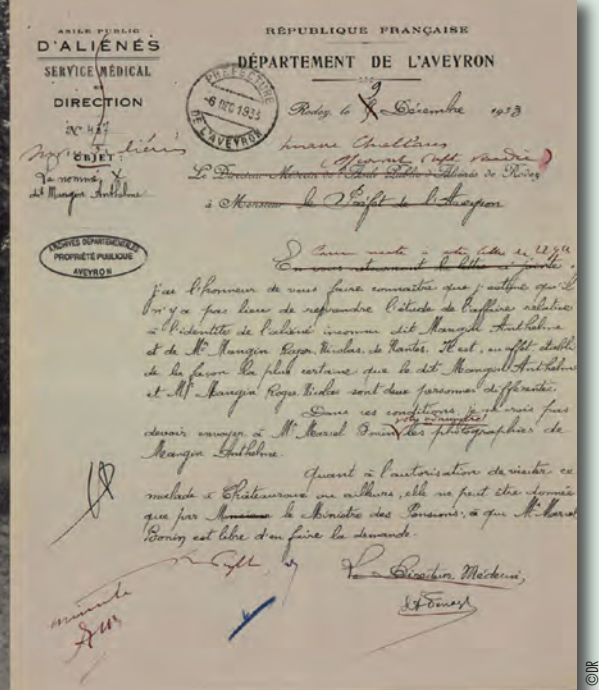
Pour lui, le docteur Lépine choisit le régime doux, une nourriture abondante, le repos et le calme. Un jour, Mangin évoque une adresse à Vichy. Un sursaut de mémoire ? Sûrement, pense Lépine, qui l'envoie fin mars 1918 à l'asile de Clermont-Ferrand, pour le rapprocher de Vichy. Hélas, la piste s'avère fautive. En désespoir de cause, en janvier 1920, l'asile de Clermont demande aux journaux de publier la photo de Mangin. Sa famille pourra peut-être ainsi le reconnaître, et venir le réclamer. Dans sa folie meurtrière, la guerre a en effet semé un nombre incroyable de disparus : sur 1,5 million de Français morts au front, plus de 300 000 n'ont pas été retrouvés ou bien leur corps n'a pas été identifié. Partout dans le



Anthelme Mangin est placé dans un asile à Rodez. Malgré toutes les tentatives des médecins, il est impossible de savoir qui il est. Cette incertitude déclenchera une réaction en série : beaucoup de familles s'empresseront à reconnaître en lui un frère, un mari, un fils. Ce pauvre amnésique incarne en fait la douleur du deuil impossible.

pays, des familles espèrent revoir un jour vivant leur mari, leur frère ou leur fils, en souffrant chaque jour de cette attente insoutenable. Lorsque paraît la photo de l'inconnu de Bron, 300 000 familles se posent aussitôt la question : et si c'était lui ? Le piège se referme sur Mangin. Plus de 300 lettres arrivent à l'asile de Rodez, où il a été transféré, pour demander son retour au foyer. Le directeur de l'établissement, le docteur Fenayrou, prend la peine de recevoir les familles lorsque la ressemblance avec leur disparu mérite l'attention, mais toutes les confrontations échouent, soit parce qu'un détail cloche, soit parce que Mangin reste indifférent à ses prétendus proches. Pendant ce temps les années passent ; la France entière s'émeut du triste sort de ce Poilu enfermé entre quatre murs.

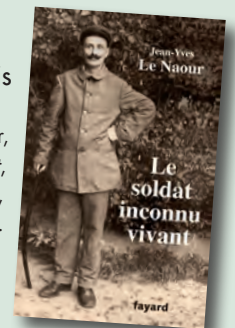
Arrive un coup de théâtre, en 1930. Le Ministère des pensions de guerre fait le rapprochement avec un certain Octave-Félicien Monjoin. Né dans l'Indre en 1891, serveur de restaurant au moment de la mobilisation, blessé et fait prisonnier en septembre 1914, atteint de démence durant sa captivité, et que l'Allemagne évacua vers la France le 31 janvier 1918... à destination de Lyon. Mangin et Monjoin ne font qu'un. Après 12 ans d'asile, va-t-il enfin retrouver les siens ? Hélas non. Plusieurs familles dépitées par la nouvelle, entament aussitôt un procès. Les expertises et les jugements se succèdent interminablement. La Deuxième guerre mondiale éclate sans que Mangin/Monjoin ne soit libéré. Il meurt



à l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne à Paris, le 10 septembre 1942. Son corps ne fut rendu à sa famille qu'en 1948. Après 30 ans d'une histoire folle, le "soldat inconnu vivant" revenait enfin chez lui.

Aline Vallais

Source : Jean-Yves Le Naour, *Le soldat inconnu vivant*, éd. Pluriel, 2002, éd. Fayard, 2018, 224 p.



LA FIN DU CALVAIRE : LE CAS DE GABRIEL GANDIN

Parmi les centaines de milliers de personnes restées sans nouvelles de leur parent parti combattre sur le front, et qui attendirent la peur au ventre de savoir si elles le reverraient un jour, figurent plusieurs Brondillant(e)s. Marie-Joséphine Dufresne fut du nombre. Cette habitante du chemin du Vinatier n'apprit que le 26 février 1920 le décès de son mari Gabriel Gandin. Son époux était mort pour la France à Reims, "des suites de ses blessures reçues en combattant l'ennemi", le 24 octobre 1918. Mais il fallut près d'un an et demi aux services de l'Armée pour traiter sa fiche et informer sa famille de la triste nouvelle. Le calvaire de Marie-Joséphine Dufresne se terminait enfin, de la pire manière. Le décès de son mari fut aussitôt retranscrit sur les registres d'État civil de Bron. Pendant longtemps encore, des familles devaient rester ainsi dans l'incertitude. Pour elles, les souffrances de la guerre se poursuivirent bien au-delà de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Sources : Archives du Rhône, 4 E 13811

GROUPE "BRON NATURELLEMENT"

Une nouvelle dynamique

La liste "Bron Naturellement", conduite par Jean-Michel Longueval a obtenu 48,77% des voix au second tour en juin dernier, ce qui a conduit à l'élection des 10 premiers, devenus des élus d'opposition.

Le 12 octobre dernier, nous avons recomposé cette équipe autour :

- d'un rajeunissement permettant de mettre en responsabilité les élus de demain ; ainsi la nouvelle équipe a un âge moyen de 45 ans au lieu de 55 ans
- du maintien de la parité femmes-hommes, avec 5 élues femmes et 5 élus hommes
- du maintien dans la nouvelle équipe de 5 élus d'expérience pour 5 nouveaux
- et enfin, de la diversité politique de notre rassemblement du 1^{er} tour

Cette démarche de recomposition est une démarche inédite, collective et réfléchie, construite au sein du collectif "Bron naturellement" rassemblant les 4 partenaires de la gauche que sont EELV, le PS, Génération.s et le PC.

Aujourd'hui les 10 élus d'opposition sont :

- Anne-Laure Badin, 37 ans, EELV, docteure ingénieure en santé/environnement
- Djamel Boudebibah, 62 ans, PS, cadre technique sportif national en athlétisme,
- Rémi Court, 41 ans, EELV, chef de projet en action sociale et insertion professionnelle
- Djamel Bouabdallah, 59 ans, PS, directeur de centre social
- Lucile Morel, 31 ans, PS, cadre dans la fonction publique
- Claire Durand-Morel, 61 ans, PS, infirmière anesthésiste,
- Jean-Pierre Angosto, 53 ans, PS, agent logistique en entreprise
- Stéphanie Vella, 45 ans, PC, médiatrice en santé en collectivité territoriale
- Filipe Galvao, 40 ans, EELV, médecin psychiatre
- Nesrine Mechkar, 20 ans, Génération.s, étudiante en 3^e année de psychologie

Stéphanie Vella sera la 1^{ère} présidente de ce groupe, dans le cadre d'une présidence tournante.

Cette démarche montre notre volonté de transmettre et de former la relève.

Les nouveaux élus seront accompagnés par les élus sortants, anciens adjoints au Maire et par Jean-Michel Longueval, ancien Maire, aujourd'hui Vice-Président de la Métropole, chargé de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Vie étudiante.

Tous, ils continueront à œuvrer pour la ville de Bron et ses habitants. Nous, élus d'opposition, pourrons également nous appuyer sur la Métropole, qui conduit une politique conforme à nos orientations.

Nous, les nouveaux élus, nous voulons rendre un hommage appuyé à nos collègues qui ont fait le choix de nous transmettre le flambeau, Jean-Michel Longueval, Françoise Pietka, Reynald Giacalone, Françoise Lartigue, Francis Serrano et Françoise Mermoud.

Nous sommes aujourd'hui une équipe nouvelle, dynamique et engagée

- Une équipe de convictions, autour des valeurs de solidarité, d'écologie, de diversité, et de citoyenneté.
- Une équipe qui veut à la fois porter les lois de la République, promouvoir la laïcité et garantir une sécurité sanitaire, environnementale et alimentaire
- Une équipe qui représente et porte la parole de près de la moitié des électeurs brondillants
- Une équipe qui veut s'opposer à la politique de droite décomplexée qui cherche à diviser les Brondillants, à les opposer les uns contre les autres, à détruire le vivre ensemble à Bron et laisser libre cours aux discours stigmatisants.
- Enfin, une équipe motivée pour préparer 2026.

Nous appelons les Brondillantes et les Brondillants qui ne se reconnaissent pas dans les orientations et les premières actions de la majorité actuelle, à nous rejoindre, pour co-construire avec nous le projet de demain.

Les Conseillers de l'opposition municipale

Les tribunes proposées sur ces pages sont publiées telles que transmises

GROUPE "BRON 2020, PROTÉGER, RESPIRER"

**COVID-19 : En cette période d'incertitudes,
nous devons rester debout et répondre présents pour vous accompagner**

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'épidémie de Covid-19 est en constante progression et nous nous acheminons très certainement vers un nouveau confinement, dont nous devons déterminer l'ampleur.

Les probables nouvelles mesures mises en œuvre sur notre territoire, doivent permettre d'atténuer pour chacun, et notamment pour les plus fragiles, les effets d'un nouveau confinement.

Cette 2^{ème} vague d'épidémie, risque une nouvelle fois de démontrer que sans les Maires, la réussite de nouvelles restrictions ne sera pas possible.

Les élus locaux doivent être les premiers associés à une mise en œuvre adaptée aux différences de nos territoires.

À Bron, soyez assurés que tous les dispositifs ont été étudiés par les différents services de la Ville, pour maintenir le lien social si indispensable pour nombre de Brondillants.

Un plan d'actions et de moyens peut être mis en place très rapidement pour le besoin de tous : portages de repas, permanences téléphoniques ou en Mairie et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), communication via les supports de la Ville...

En ces temps incertains, il est plus qu'impératif de dégager des aides économiques pour sauver les activités liées au commerce, à l'artisanat et aux indépendants pour qu'ils ne soient pas les victimes collatérales de cette crise sanitaire.

C'est en ce sens que dès notre arrivée aux responsabilités, nous avons permis aux commerces de bénéficier d'allègement de taxes liées au précédent confinement.

De nouvelles aides et mesures en faveur du tissu économique local sont prévues et seront annoncées très prochainement.

En cette période d'incertitudes, nous devons rester debout et répondre présents pour vous accompagner, notamment ceux durement éprouvés et touchés par cette crise sanitaire, sociale et économique.

La Ville de Bron reste naturellement à vos côtés.

La majorité municipale

CONFINEMENT #2

CE QU'IL FAUT SAVOIR



La France est "reconfinée" depuis vendredi 30 octobre *à minima* pour 4 semaines (au moins jusqu'au 1^{er} décembre). Bron Magazine fait le point sur les premières restrictions annoncées par le Président de la République Emmanuel Macron, le 28 octobre. À l'heure où nous imprimons, certaines n'étaient pas encore clairement définies et devaient être précisées. Ce second confinement est néanmoins plus "souple" que le premier : écoles et services publics restant par exemple ouverts.



- Écoles maternelles, primaires, collèges, lycées et crèches restent ouverts

Il est nécessaire d'avoir une attestation de déplacement pour emmener et aller chercher ses enfants à l'école ou à la crèche. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore s'il faudra en remplir une nouvelle à chaque déplacement ou si une attestation permanente est prévue.

- Les marchés demeurent ouverts

La Préfecture pourrait décider de fermetures locales.

- Les commerces essentiels ouverts

Magasins alimentaires, de réparation, bureaux de tabac, hôtels, banques, blanchisseries, agences d'interim, pompes à essence, pharmacies...

- EHPAD et maisons de retraite

Les visites restent possibles dans le strict respect des gestes barrières.

- Livraisons de repas, de produits divers restent autorisés
- Services publics (Mairies, La Poste, Pôle Emploi...) ouverts
- Les cérémonies funéraires ne sont pas concernées par les restrictions
- Rencontres sportives professionnelles autorisées à huis-clos
- Parcs et jardins restent ouverts (mêmes conditions que les marchés)
- Les transports en commun (bus, trams, métro, trains), taxis, VTC sont accessibles



- Les voyages/déplacements hors de sa région sont interdits
- Promenade autour de son domicile possible pour "prendre l'air", 1 heure/jour dans la limite d'1 km
- Les Universités sont fermées, les cours se font à distance

- Bars, cafés, restaurants sont fermés
- Les réunions privées sont annulées
- Les grands rassemblements publics (événements publics, foires, salons...) sont interdits et doivent être repoussés
- Tous les commerces non-essentiels doivent fermer.

La liste des établissements concernés restait cependant à définir.

- Cinémas, théâtres, salles de concerts et de spectacles fermés
- Télétravail fortement encouragé
- Masque fortement recommandé dans la sphère privée. Obligatoire sur le domaine public, il est étendu aux enfants dès 6 ans.

JUSQU'AU 1^{ER} DÉCEMBRE, 3 ATTESTATIONS NÉCESSAIRES POUR SE DÉPLACER

• L'ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

Il s'agira de la même qu'en mars, à savoir un formulaire valable 1 heure à remplir si vous souhaitez sortir de chez vous pour faire des courses, aller à un rendez-vous médical, pour un "motif familial impérieux", faire du sport ou prendre l'air (seul et à moins d'1 kilomètre à la ronde), pour une convocation judiciaire ou administrative, et enfin pour une participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

• L'ATTESTATION DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL

Si le télétravail est à nouveau la norme, une attestation est fournie pour les professionnels qui ne peuvent pas y avoir recours. Comme au printemps dernier, il faudra la présenter en cas de contrôle, accompagnée d'un justificatif de l'employeur.

• L'ATTESTATION POUR LES TRAJETS SCOLAIRES

C'est une nouveauté. Les parents qui accompagnent leurs enfants dans un établissement scolaire auront donc naturellement une dérogation pour les y emmener et venir les chercher.

Attestations disponibles sur **gouvernement.fr**

Rappel : faute d'attestation pour justifier une sortie, l'amende s'élève à 135 €.



Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alertés et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19



RESTEZ INFORMÉS
SUR **VILLE-BRON.FR**
ET AU **04 72 36 13 13**

>> Retrouvez en téléchargement sur **ville-bron.fr** le document sur la COVID-19 réalisé par la Ville



J'active l'application notamment dans les lieux où la distanciation sociale est difficile à mettre en œuvre



Je suis alerté si j'ai eu un contact à risque et j'alerte les personnes qui ont été à proximité ces derniers jours si je suis diagnostiqué comme un cas de COVID-19

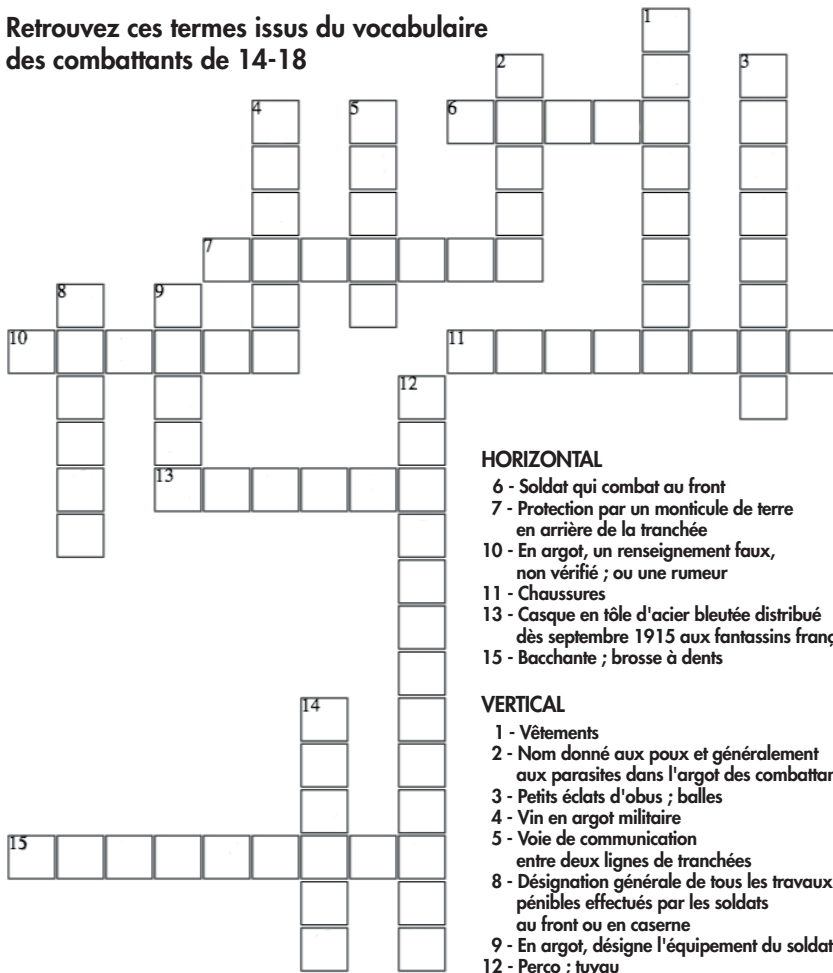


Je m'informe sur l'épidémie, je trouve des conseils personnalisés et la carte des laboratoires de dépistage proches de mon domicile

À VOUS DE JOUER !

>> MOTS CROISÉS

Retrouvez ces termes issus du vocabulaire des combattants de 14-18



HORIZONTAL

- 6 - Soldat qui combat au front
- 7 - Protection par un monticule de terre en arrière de la tranchée
- 10 - En argot, un renseignement faux, non vérifié ; ou une rumeur
- 11 - Chaussures
- 13 - Casque en tôle d'acier bleutée distribué dès septembre 1915 aux fantassins français
- 15 - Bacchante ; brosse à dents

VERTICAL

- 1 - Vêtements
- 2 - Nom donné aux poux et généralement aux parasites dans l'argot des combattants
- 3 - Petits éclats d'obus ; balles
- 4 - Vin en argot militaire
- 5 - Voie de communication entre deux lignes de tranchées
- 8 - Désignation générale de tous les travaux pénibles effectués par les soldats au front ou en caserne
- 9 - En argot, désigne l'équipement du soldat
- 12 - Perco ; tuyau
- 14 - Blessé ; touché ; détruit

>> SUDOKU

Remplissez les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases

		3	1	2			6	
	4	5	9		6		1	
6	2		7					
3								8
		2	8		9	7		
5								4
				2		3	6	
	5		3	8	1	4		
	3			1	4	9		

Retrouvez les solutions dans le Bron Magazine de décembre

>> SOLUTIONS DES JEUX D'OCTOBRE

MOTS CROISÉS

HORIZONTAL

- 2 - Jaune
- 5 - Guidon
- 7 - Galibier
- 9 - Caravane
- 10 - Danseuse
- 14 - Peloton
- 15 - Grimpeur

VERTICAL

- 1 - Ventoux
- 3 - Étape
- 4 - Bicyclette
- 5 - Gruppetto
- 8 - Rayons
- 11 - Armstrong
- 12 - Braquet
- 13 - Sprinteur

SUDOKU

9	2	6	8	7	1	3	4	5
8	5	1	3	4	9	7	2	6
4	7	3	2	5	6	8	9	1
5	6	8	4	2	7	9	1	3
3	4	2	9	1	5	6	8	7
1	9	7	6	8	3	2	5	4
6	8	5	1	3	2	4	7	9
7	3	4	5	9	8	1	6	2
2	1	9	7	6	4	5	3	8

L'HOROSCOPE

L'horoscope de Marmor, le voyant brondillant.



BÉLIER 21 mars - 20 avril

Cœur : vous remettez une vieille querelle sur le tapis... cela ne manque pas d'énerver votre partenaire, restez zen.

Travail : au bureau, problème de communication. Cela ne passe pas avec un collègue, montrez-vous raisonnable et diplomate.

Santé : prenez soin de votre dos.



TAUREAU 21 avril - 21 mai

Cœur : votre charme opère. Vous connaîtrez un mois idyllique ou tout ce que vous avez imaginé va se réaliser rapidement.

Travail : vous déborderez de projets et d'idées... mais manquez de temps et de recul pour les appliquer, n'hésitez pas à déléguer.

Santé : surveillez votre cholestérol.



GÉMEAUX 22 mai - 21 juin

Cœur : mois placé sous le signe de l'amitié, vous vous découvrez un point commun avec une femme, restez vous-même sans artifice.

Travail : entente idéale avec un natif du poisson, vous allez partager des moments merveilleux de tendresse.

Santé : le yoga vous connaissez ?



CANCER 22 juin - 22 juillet

Cœur : un petit chagrin à surmonter, vos amis vont vous aider à surmonter ce cap délicat, votre mental est en béton.

Travail : du retard à combler dans vos dossiers dû à l'absentéisme, n'hésitez pas à vous faire aider par un collègue.

Santé : il est temps de changer de brosse à dents.



LION 23 juillet - 22 août

Cœur : tendresse et complicité avec l'être aimé : cela équilibre parfaitement votre mental, vous rayonnez : vous êtes solaire.

Travail : agissez avec diplomatie, vous avez en main des atouts non négligeables, évitez les conflits : arrondissez les angles.

Santé : faites une cure de détox.



VIERGE 23 août - 22 septembre

Cœur : petite querelle avec un de vos enfants... mais chacun aura la volonté de revenir à de meilleures considérations.

Travail : au bureau, montrez à ceux qui vous croient timide que vous savez en imposer, vous allez en étonner plus d'un.

Santé : pensez à faire des confitures maison.



BALANCE 23 septembre - 22 octobre

Cœur : ne confondez pas amis et connaissances ; vous pourriez être déçu, l'amitié, c'est comme les allumettes, ça ne marche qu'une fois.

Travail : la chance va se présenter, sachez la saisir : une opportunité au travail rare va se présenter, soyez réactif.

Santé : changez de masque chaque jour.



SCORPION 23 octobre - 21 novembre

Cœur : un mois idéal sur le plan affectif, vous êtes en phase avec vos enfants et bien sûr avec votre partenaire qui vous le rend bien.

Travail : au bureau, vos efforts vont être récompensés. Tout vient à point à qui sait attendre... Une belle promotion se dessine.

Santé : remettez-vous au vélo, c'est tendance.



SAGITTAIRE 22 novembre - 21 décembre

Cœur : votre humeur est détestable, vos proches en subissent les conséquences sans trop comprendre, rectifiez ça rapidement.

Travail : bonnes nouvelles financières, attendez-vous à une rentrée d'argent inattendue, cela va vous mettre du baume au cœur.

Santé : prenez soin de vos pieds, ils le méritent.



CAPRICORNE 22 décembre - 20 janvier

Cœur : c'est plutôt calme de ce côté-là, vous manquez d'enthousiasme. Pourquoi vivre dans le passé ? C'est le présent qui compte.

Travail : vous bénéficiez du soutien de personnes importantes, cultivez votre relationnel, ça paye enfin, bravo.

Santé : une fois par semaine, un masque à l'argile verte.



VERSEAU 21 janvier - 18 février

Cœur : une déception d'ordre amical une fois de plus... Décidément vous vous montrez beaucoup trop naïf.

Travail : on va solliciter votre savoir-faire et vous saurez remplir parfaitement cette mission. Vous vous en tirez avec les honneurs.

Santé : faites-vous plaisir avec un bon massage tonique.



POISSONS 19 février - 20 mars

Cœur : des promesses suivies d'actes concrets, votre partenaire s'en trouvera rassuré, tenez bien vos engagements, c'est important.

Travail : votre intuition va vous servir et vous permettra de ne pas tomber dans un piège, vous êtes entouré de jaloux, soyez attentif.

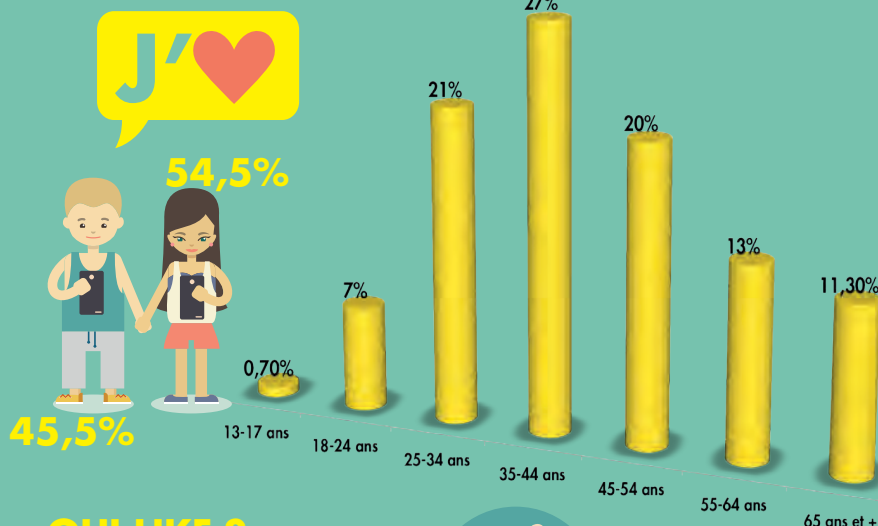
Santé : chute de cheveux due au stress.

DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE, SUIVEZ LA VILLE DE BRON SUR



311 ABONNÉS
LE JOUR DU LANCEMENT
+ DE 1 100 LE 1^{ER} MOIS

QUI SONT LES ABONNÉS ?



QUI LIKE ?

LES FEMMES >> **58%**
LES 45-54 ANS >> **24%**



LE TOP 3 EN SEPTEMBRE

PUBLICATIONS LES + "LIKÉES"

VISITE DU MAIRE DANS
LES ÉTABLISSEMENTS SENIORS >>

DÉPISTAGE COVID >> **202**

COMMÉMORATION
LIBÉRATION DE BRON >> **181**



PUBLICATIONS LES + VUES

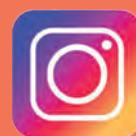
DÉPISTAGE COVID >> **5,1K**

FORUM DES ASSOCIATIONS >> **4,8K**

TOUR DE FRANCE >> **3,8K**



ET PARTAGEZ VOS PLUS BEAUX CLICHÉS SUR @VILLEDEBRON AVEC #VILLEDEBRON !



DEPUIS SON LANCEMENT EN AVRIL 2018, LE COMPTE INSTAGRAM DE LA VILLE
C'EST **1 060 ABONNÉS** ET **550 PUBLICATIONS**

TOP 5 DES PHOTOS LES + "LIKÉES"

LE CHEVAL PEYO À L'HÔPITAL CARDIO >> **188**

BOOKCROSSING FÊTE DU LIVRE >> **141**

CIRQUE ZINGARO >> **134**

CAROLINE GARCIA EN FED CUP >> **121**

FESTIVAL LUMIÈRE, DANIEL AUTEUIL >> **91**

TOP 3 DES VIDÉOS LES + VUES

MEETING DE NATATION DE BRON >> **437**

FÊTE DES LUMIÈRES 2019 >> **324**

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS DE DANSE >> **318**



BRON
ville-bron.fr